



Kergloff

INFOS

Janvier 2017



Extension de l'école

Le mot du maire



L'année 2017 s'engage pour Kergloff dans la continuité des investissements déjà engagés en 2016. Le chantier de l'école est en cours. Le Cabinet d'études et d'ingénieries pour la création des nouveaux lotissements vient d'être retenu. Nous espérons le permis de lotir pour la fin du premier semestre. Une réflexion est aussi engagée avec Habitat 29 pour la création de nouveaux logements sociaux. Les travaux de restauration du vitrail de l'église sont commandés, les financements obtenus, sa remise en place devrait être effective après l'été.

Concernant les activités périscolaires, la municipalité, en collaboration avec l'association de parents d'élèves, a mis en place une aide aux devoirs dans le cadre de la garderie. Je remercie tous les aidants qui assurent bénévolement ce service et j'encourage les parents à faire profiter les enfants de ce nouveau service.

Pour la prochaine rentrée scolaire, les nouveaux locaux seront achevés. Les enfants disposeront d'une salle de motricité-gymnastique de près de 150 m², d'une bibliothèque de 60 m² et des classes primaires remises à neuf. Aussi j'espère que de nouvelles inscriptions à l'école permettront le maintien de la 3^{ème} classe.

La mutualisation de l'accueil en mairie entre les communes de Kergloff et Plounévezel est en place depuis le 1^{er} septembre. N'oubliez pas de consulter les nouveaux horaires d'ouverture avant de vous déplacer. L'accueil téléphonique commun se met progressivement en place.

Je vous présente, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Bloavez Mad

Pierrot BELLEGUIC

Sommaire

Travaux	3 - 4	Les employés communaux	8	Calendrier	16
Finances	4 - 5	Horaires de la mairie	9	Les journées du patrimoine	17
École	6	CCAS	9	Erwan Goubill	17
TAP, garderie	7	État civil	10	Nouveaux entrepreneurs	18
Aide aux devoirs	8	Recensement	10	Infos diverses	19
Cantine	8	Les associations	11 - 16	Photos	20

Les travaux

Réalisations 2016 et prévisions 2017 :

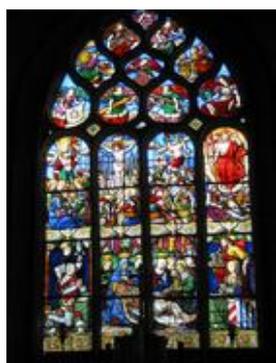
Travaux de voirie : En 2016 les dépenses de voirie ont atteint en investissement (grosses réparations et nouveau revêtement) la somme de 72 000€. Les travaux ont concerné la route de Goasnergaz (plus de 45 500€), l'impasse des Vergers, la rue des Rosiers et des travaux divers dans différents quartiers.

L'aménagement de la rue du Moulin du Roy a aussi été réalisé. Si l'esthétique de l'aménagement satisfait les habitants du quartier, l'objectif de réduction de la vitesse dans cette rue n'est pas atteint. Des solutions techniques complémentaires pour régler ce problème sont envisagées pour 2017. Ce sera sans doute la pose d'obstacles sur le bord du trottoir afin de réduire visuellement la largeur de la voie dédiée à la circulation.



Les travaux de l'extension de l'école sont en cours. La salle de motricité et la nouvelle bibliothèque seront très bientôt mises à disposition des enseignants et des enfants du primaire. Les travaux de rénovation des classes primaires doivent démarrer début mars. La nouvelle école sera totalement achevée pour la rentrée de septembre. Les travaux d'assainissement de l'école et de quatre pavillons sont démarrés, ils seront achevés pour la première quinzaine de mars. Cet investissement s'élève à 168 000€ TTC.

Création de lotissements : Deux nouveaux lotissements sont en projet. Le premier, situé derrière l'école, chemin de Sainte Agnès vous avait déjà été annoncé au début de l'année 2016, il devrait comprendre 12 à 13 lots. Le second sera aménagé au carrefour de la route du Harz, il comprendra 5 à 7 lots avec une réservation pour 2 lots à destination de logements sociaux. Ces projets sont confiés au bureau d'études Roux Jankowsky de Carhaix. Le montant des études s'élève à 33 600€ TTC.



Le vitrail de l'église : Le maître verrier a été retenu pour la restauration du vitrail classé de l'église. Nous avons obtenu tous les arrêtés de subvention, les travaux de restauration sont en cours à l'atelier Virginie Lelièpvre. Sa mise en place devrait être effective dans six mois. Les travaux de restauration seront réalisés suivant un protocole établi par le Maître Verrier Le Bihan. Ce protocole comprend le nettoyage des deux faces du vitrail, la remise en plomb, le remplacement des pièces de verre cassées. Une double verrière extérieure viendra aussi protéger le vitrail contre les agressions de l'environnement et des chocs. Le montant de cet investissement pour la préservation du patrimoine de la commune s'élève à 47 118€. Une fois les travaux du vitrail achevés, nous poursuivrons par la restauration du parquet, des retables et de la statuaire inscrite et classée.

Le projet de Bike Park n'est pas oublié, il nous faut affiner les études et estimer le montant des travaux.

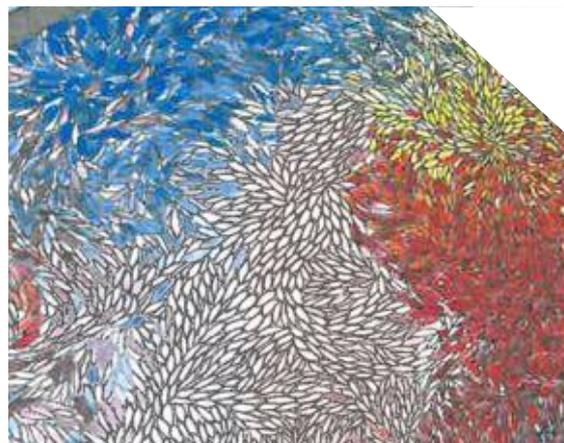
Projet artistique École Anjela Duval

En 2017, les élèves de l'école primaire vont prendre part au projet artistique qui est associé à l'extension et à la rénovation énergétique de l'école.

Demande du Conseil régional de Bretagne pour l'attribution de la subvention dont la commune bénéficie pour la réalisation des travaux, ce projet artistique a été élaboré par la commune de Kergloff avec trois objectifs :

- une œuvre d'art réalisée par un artiste professionnel
- une thématique basée sur les valeurs fondatrices de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité, ainsi que celle de la Laïcité
- la participation des élèves de l'école au projet.

Le projet proposé par Myriam Martinez a été sélectionné par une commission parmi 13 propositions.



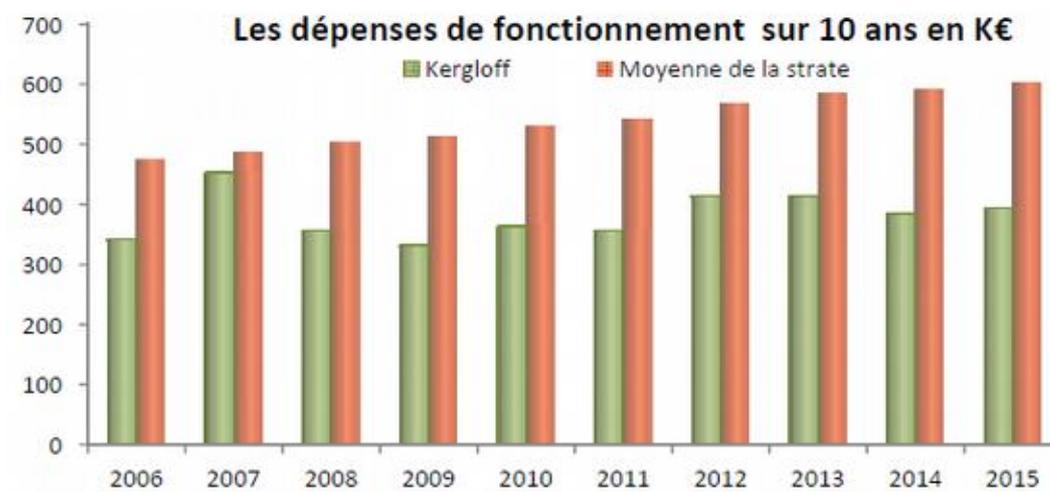
Exemple de mosaïques

Il comprend la réalisation d'une œuvre d'art inspirée du tableau d'Eugène Delacroix « La liberté guidant le peuple » réalisé en 1830, qui sera implantée devant la cantine. Les élèves des trois classes participeront au projet en confectionnant en atelier une partie des mosaïques qui viendront orner une structure de 2,50 m de hauteur. Les enfants aborderont également en classe ce thème des valeurs.

Zéro phyto: une démarche responsable

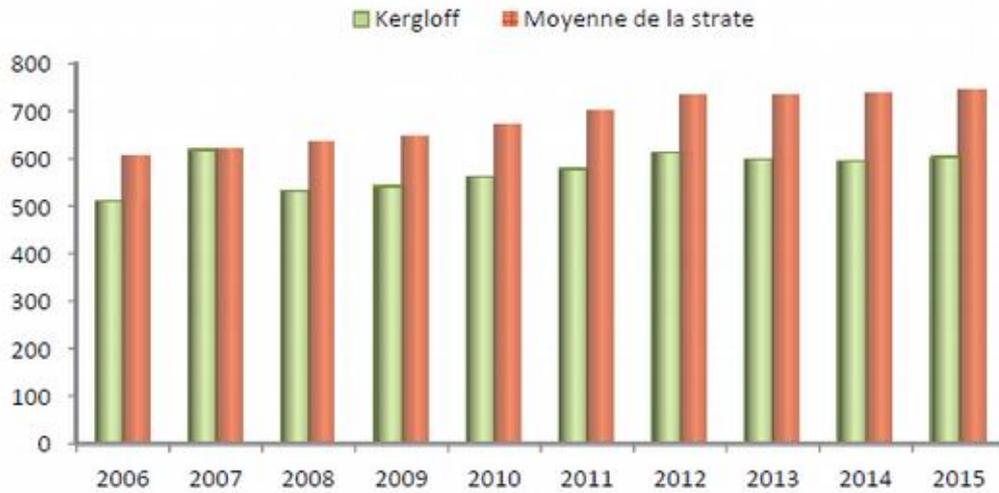
Les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Seuls les cimetières et les terrains de foot peuvent être traités. Ces produits chimiques actifs ont un impact sur le vivant végétal et animal et sur les écosystèmes. Cette démarche zéro phyto entraîne un changement de mode de gestion et d'entretien des espaces verts. La notion de propreté est différente de nos jours, on accepte plus facilement la présence de végétation spontanée en ville. Aujourd'hui, il faut composer avec la nature plutôt que de la combattre. La vente de produits phytosanitaires sera interdite pour les particuliers à partir de 2020. Dix-sept millions de Français utilisent chaque année 5 000 tonnes d'herbicides, fongicides ou insecticides. Laurent Tanguy et Kervin Le Dain ont anticipé cette démarche responsable depuis quelques années. Ils ont diminué énormément la consommation de produits phytosanitaires préférant utiliser une binette, le paillage, le balayage mécanique.

Les finances



Ce graphique fait apparaître que les dépenses de fonctionnement de la commune sont bien maîtrisées. Elles sont 30% inférieures à la moyenne nationale sur les 10 dernières années connues.

Les recettes de fonctionnement sur 10 ans en K€



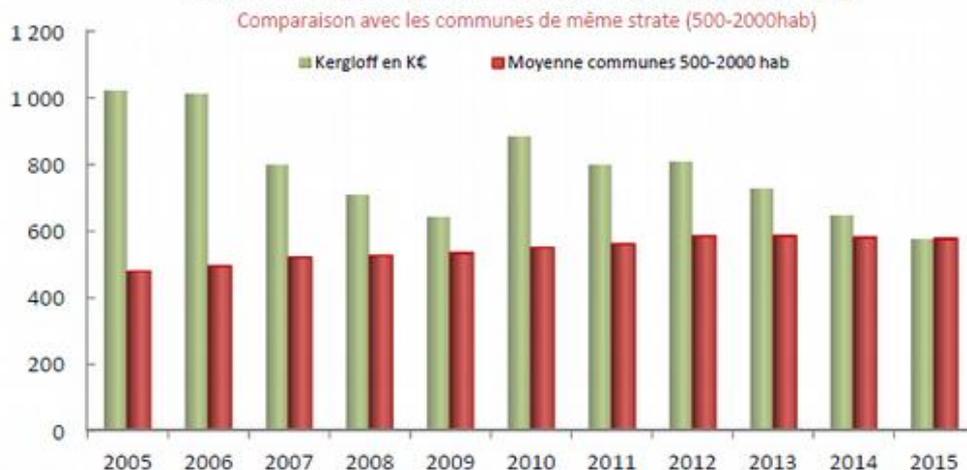
La comparaison des recettes montre qu'elles sont inférieures de 16% à la moyenne nationale.

La capacité d'autofinancement en K€ sur 10 ans



Malgré des recettes inférieures de 16%, la commune de Kergloff dispose d'une capacité de financement de ses investissements et de remboursement de ses emprunts de 36% supérieure à la moyenne nationale.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE en K€ SUR 10 ANS



La commune de Kergloff a ramené son endettement au 31 décembre 2015 au niveau de la moyenne nationale. Cependant au 31 décembre 2016 cet endettement augmente à nouveau de près de 73 000€ et progressera une nouvelle fois en début 2017 pour atteindre 953 000€. Au 31 décembre 2017 il se situera à 860 000€ soit 910€ par habitant.

L'école



Rentrée 2016

La rentrée scolaire 2016 s'est déroulée normalement avec 51 élèves présents, assurant ainsi le maintien des 3 classes. La directrice, Anastasie Julienne en charge des 17 élèves de maternelle est actuellement en congé de maternité. Elle est remplacée par Hélène Gaouyer, secondée par Christine Humily, ATSEM. Les 18 élèves de GS, CP, CE1 sont encadrés par Nathalie Biriou qui assure également l'intérim de la direction. La classe de CE2, CM1, CM2 est assurée à mi-temps par Alexandra Guillotin (le jeudi, vendredi et un mercredi sur deux) et par Claire Amoureux pour l'autre mi-temps (le lundi, le mardi, et un mercredi matin sur deux).

A la rentrée de janvier, Marine Briand rejoint l'équipe pédagogique en remplacement des 2 maîtresses de CE2-CM en congé de maternité. L'effectif de l'école est actuellement de 54 élèves.

Décloisonnements :

Les classes sont decloisonnées en début d'après-midi de 13h30 à 15h, les élèves de GS vont dans la classe maternelle pour travailler dans deux domaines : les mathématiques et explorer le monde. Les élèves de CP-CE1 restent dans leur classe de 13h30 à 14h15, rejoints par les CE2 pour travailler dans 2 domaines : questionner le monde et l'anglais.

Projets

Les élèves participeront au projet artistique et culturel élaboré par la mairie. Des ateliers éco-citoyens seront mis en place par l'ALECOB (agence locale de l'énergie du centre ouest Bretagne). En janvier, un spectacle de la compagnie des 3 Chardons a été proposé aux élèves de la TPS au CE1. La classe GS-CP-CE1 participera au projet chorale inter-écoles.

Les élèves de GS de maternelle au CM2 ont bénéficié de 10 séances de natation du 13 septembre au 29 novembre.

Une sortie à Océanopolis est prévue le 9 mars pour tous les élèves.

Des cours de breton, financés par la commune, sont dispensés aux élèves de maternelle à raison d'une fois par semaine. Ces cours sont animés par un intervenant de Mervent.

Les délégués de parents d'élèves ont été élus le 7 octobre. Il s'agit de Nathalie Péron, Aurélie Berthéléme et Bénédicte Cadéo.



Goûter de Noël



Visite commentée du chantier de l'école

Suite à une demande des enseignantes, les élèves du primaire ont été invités par l'architecte Tony Bougaran à une visite commentée du chantier de l'extension de l'école en compagnie de Pierre Dilasser, ingénieur conseil en études thermiques. La salle de motricité et la nouvelle bibliothèque sont en cours d'achèvement. Ces deux salles accueilleront provisoirement les élèves dès la fin du chantier en attendant la restauration de leurs salles de classes.

Les TAP

Les temps d'activité périscolaire (TAP) développés à Kergloff sont des temps en lien avec le sport, les arts, l'environnement, la citoyenneté, la culture. Ils ont pour but de favoriser la découverte et l'expérimentation. Complémentaires du temps scolaire, les TAP balayent un éventail d'activités permettant à l'enfant de tester différentes disciplines ou pratiques et pourquoi pas découvrir une passion! Les enfants peuvent participer à plusieurs ateliers tout au long de l'année. Il est important de prendre en considération que ces temps d'activités représentent un moment privilégié pour les enfants. C'est pourquoi l'équipe d'animation a pour objectifs de proposer plusieurs activités ludiques et de détente afin d'amener les enfants à développer leur créativité, leur autonomie tout en respectant leurs envies et leur rythme biologique dans un cadre convivial et sécurisant. Quatre animatrices interviennent sur ces temps et les enfants sont répartis sur 3 groupes.

Sur la période du 3 janvier au 10 février: Christine Humily et Emma Tranchard avec les TPS, PS, MS organisent des jeux et activités manuelles après un temps de repos.



Candice Le Romancer propose des jeux de coopération aux CE2, CM et Virginie Hamel des travaux à partir de la laine et des activités manuelles aux GS, CP et CE1.

La garderie



Emma Tranchard accueille chaque jour une dizaine d'enfants à la garderie. Elle remplace Magali Fétouaki en congé de maternité. Les enfants participent à différentes activités dont le dessin et les jeux de société.

Horaires :

Le **matin** de 7h30 à 9h, 7h15 sur demande.
Le **soir** de 16h30 à 18h30.

L'aide aux devoirs

Un service d'aide aux devoirs a été mis en place début novembre. Pour l'instant, seuls 3 élèves profitent régulièrement de ce service institué par la mairie à la demande de quelques parents. Les bénévoles de l'aide aux devoirs prennent en charge les élèves à la garderie vers 17h après le goûter. Les séances se déroulent à la bibliothèque les lundi, mardi, jeudi. Les élèves sont ensuite raccompagnés à la garderie. Ce nouveau service a été créé afin d'aider les élèves à faire leurs devoirs tout en soulageant leurs parents.

L'équipe de bénévoles est constituée de Marie-Claire Belleguic, Joëlle et Jean-Paul Cloarec, Annie Corfdyr, Marie-Claude Le Hénaff, Martine Le Ray, Jeanine Péron, Arlette Quélen, Brigitte Vallée.



La cantine



Le restaurant scolaire est fréquenté par 45 élèves. Jacqueline Riou cuisine de façon traditionnelle.

Elle propose régulièrement du bœuf aux carottes, de la blanquette, du curry d'agneau, du goulasch, des gâteaux maison. La viande est d'origine française. Elle se fournit en poisson frais label pêche responsable et moules de bouchot chez le poissonnier. Les produits biologiques sont introduits progressivement.

Les enfants sont assurés de manger des produits de qualité tous les jours. Les élèves de maternelle mangent à 12h en compagnie d'Emma Tranchard. Les plus grands arrivent à 12h 30 avec Lauren Hugot.

Les employés communaux



Les employés communaux en compagnie du bureau municipal lors de la remise des étrennes de Noël.

De gauche à droite : Siméon Le Bail, Marie-Thérèse Lainé, Philippe Nédellec, Catherine Péron, Jacqueline Riou, Pierrot Belleguic, Dorothee Zaouter, Kervin Le Dain, Emma Tranchard, Lauren Hugot, Christine Humily.

Nouveaux horaires de la mairie :

	Matin (de 9h à 12h)	Après-midi (de 13h30 à 16h30)
Lundi	Accueil téléphonique	Ouvert
Mardi	Accueil téléphonique	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Fermé
Jeudi	Ouvert	Accueil téléphonique
Vendredi	Ouvert	Accueil téléphonique



Dorothee Zaouter, secrétaire de mairie
et Catherine Péron qui assure l'accueil du public.

En dehors des heures d'ouverture, accueil sur rendez-vous uniquement.
Standard téléphonique : 02 98 93 40 43
Mail : mairie@kergloff.fr

Dates des élections

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin.

Le repas du CCAS

Le repas du centre communal d'action sociale s'est tenu le vendredi 18 septembre à la salle du Bonnet Rouge. Soixante-trois personnes assistaient à ce repas très convivial. Les doyens de l'assemblée étaient Lisette Le Ster et Guillaume Bernard.



L'état civil

Naissances

Shaynis BAUDE le 9 février
Charlie JOUAN le 10 février
Zaïnah MIR le 24 février
Théa CHORIGNAC le 25 mai
Nolan ROBLEDO le 20 juin
Emma ROPARS le 24 août

Timoté OLLIER le 29 septembre
Tayzeun ULMANN LE MOAL le 19 octobre
Léo DIRAISON le 14 novembre
Kenan TREVIEN GUILLOU le 21 novembre
Arthur LE JEUNE le 26 novembre



Décès

Jean HOUADEC le 25 janvier
Jean René BRIAND le 15 février
Jordan SANCHEZ GARCIA le 15 mars
Joséphine LE HARZIC épouse URVOAZ le 25 mars
Joséphine TALLEC épouse COULOUARN le 3 avril
Maria LE BRETON épouse POIGNONEC le 3 avril

Ferdinand CLAUSTRE le 26 avril
Henri DILER le 29 septembre
Albert GUILLEMIN le 25 octobre
Jean Louis LE DREN le 30 octobre
Ghislaine TREMOUILLE épouse BRIAND le 14 décembre

Mariages

Anthony VILLEROY et Isabelle RIOUAL le 9 juillet
Frédéric LE SAUX et Magali HUIBAN le 6 août

Recensement 2017

L'opération de recensement des habitants de la commune se déroule du 19 janvier au 18 février. Les deux agents recenseurs, Nelly Boudin et Marie-Claude Le Hénaff, sont chargées de déposer les documents officiels dans chaque foyer avant de les récupérer quelques jours plus tard. Le recensement est obligatoire. Le dernier recensement de 2012 indiquait 939 habitants.



Les associations

Amicale laïque

L'Amicale laïque de retour

Lors de l'assemblée générale d'octobre, de nouveaux parents ont intégré l'association. Stéphanie Got devient la nouvelle présidente. Dorine Mouzer gère la trésorerie avec Céline Morvan, trésorière-adjointe et Chantal Friderich assure le secrétariat avec Aurélie Berthéléme. Pour accueillir les bénévoles de l'aide aux devoirs mise en place début novembre ainsi que toutes les personnes ayant de bonnes idées pour aider l'école, l'association reprend le nom d'Amicale laïque.



Bourse aux vêtements

A la mi-octobre le photographe J-F Le Maigre a fait de magnifiques portraits des enfants ainsi qu'un tirage express pour Noël. La traditionnelle soirée raclette de novembre a remporté un franc succès malgré la tempête. Début décembre, tous les élèves ont assisté à un spectacle de la compagnie Rose des sables sur le thème de la mer. Le dernier jeudi avant les vacances de Noël, les élèves des trois classes ont reçu la visite du Père Noël apportant des cadeaux collectifs. Les futurs élèves accompagnés de leurs parents ont été invités par l'Amicale au goûter de Noël. Le 16 janvier 2017, tous les élèves de la maternelle au CM2 ont eu le plaisir



de voir le spectacle des 3 Chardons. Une soirée Zumba aura lieu le 20 mai pour faire bouger les parents et grands-parents. A cette occasion sera tirée la tombola. En multipliant les activités et les articles dans la presse, l'amicale espère attirer de nouveaux élèves l'an prochain. L'Amicale recycle toujours les journaux (5,7 tonnes récupérées l'an dernier), les cartouches d'encre, les emballages de gâteaux, les gourdes, les publicités. Cette collecte permet de financer les projets scolaires.

L'amicale remercie chaleureusement tous les parents d'élèves et amis de l'école sans qui aucune action ne serait possible.

Arts déco

Tout au long du premier trimestre, nous avons réalisé plusieurs objets en mosaïque dont un dessous de plat carré orné d'un motif floral. Nous avons exécuté une broderie sur l'ensemble de l'année donnant lieu à un atelier d'encadrement. Actuellement, nous travaillons sur l'étude de la peinture sur soie sur divers objets du quotidien : boîte à thé, sous-verre, sucrier, boîte à bonbons. Le dernier trimestre sera consacré à la réalisation d'un carré de soie monté sur un cadre en rotin. La saison se terminera par la tenue de l'assemblée générale le 27 juin à 15h30.



Avel Dro



En 2016, la troupe Avel Dro a présenté son dernier spectacle "Le médecin malgré lui" de Molière, à Callac, Châteauneuf-du-Faou, Locmaria-Plouzané. Le dimanche 2 octobre, Avel Dro organisait au Bonnet Rouge un dimanche avec Molière en compagnie de La belle Equipe de Saint-Rivoal qui a joué une version succulente des "Précieuses ridicules". Les deux représentations ont été entrecoupées par un convivial café-crêpes. Cette journée a été une belle réussite tant pour les spectateurs que pour les deux troupes. Pour la 3ème année consécutive, Avel Dro a renoué son partenariat avec le Théâtre du Pays de Morlaix.

Prochain spectacle

"Rue Victoire de Pécouilh", une création originale autour de la pièce de Jean-Claude Danaud "Les Sardines grillées".

Victoire de Pécouilh, une clocharde campe depuis 20 ans dans la rue qui porte son nom sous les fenêtres de son père naturel, l'ancien ministre Chaudeloque dans l'espoir de se faire reconnaître. Débarque de sa province Solange la nouvelle bonne, une oie blanche plutôt naïve. Les deux femmes vont se lier d'amitié et grâce aux conseils de Victoire, Solange prendra peu à peu le pouvoir sur la famille Chaudeloque. Entre les moments de rencontre des deux amies, se croisent dans la rue Victoire de Pécouilh des personnages pittoresques qui vivent des situations cocasses.

Fidèle à sa marque de fabrication, Avel Dro propose un spectacle de divertissement à l'humour décalé, un peu grinçant voire coquin.

L'équipe

Victoire: Maddy Poirier; Solange: Aline Levasseur.

Dans les sketches : Marie-Anne Boulanger, Cathy Le Gall, Anne Simon, Cédric Ferron, Nicolas Petit, Michel Vallée.

A l'orgue de barbarie: Claudine Le Guern.

A la régie son et lumières: Eric Robin.

Aux décors: Cathy Le Gall et Serge Richard.

Dates du spectacle

Le samedi 25 mars en soirée et le dimanche 26 mars en matinée au Bonnet Rouge.

A la mise en scène: Marie-Joëlle Hommais assistée de Anne Simon.

Le Comité des fêtes

La fête communale du 11 septembre, principale activité du comité des fêtes, s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le public s'est déplacé nombreux pour le vide-grenier qui comptait une soixantaine d'exposants. Les visiteurs ont applaudi la dextérité des joueurs de palet sur terre. Deux concours de belote, le 13 mars et le 14 juin ont rassemblé un grand nombre d'équipes. Les membres ont également assuré le bon déroulement du passage de la course cycliste Kreiz Breizh Elite sur la commune. Pour 2017, ces activités seront reconduites. Une randonnée nocturne par pleine lune est envisagée. Le vide-grenier fixé au dimanche 10 septembre aura lieu autour du Bonnet Rouge.

Armand Manac'h, Palet d'or 2016 et Jean-Claude Coacoulou



Danserien Bro Kerglov fête ses 10 ans

Les activités se poursuivent chez les Danserien Bro Kerglov au rythme des danses bretonnes et celtiques dont les cours sont dispensés tous les mardis soir à la salle le Bonnet Rouge, par Jean-François et Martine le Ray. Pour les 80 adhérents de l'association, pas de changement dans le déroulement des séances toujours scindées en 3 parties : 19h45 pour les débutants (quelques nouveaux ont fait leurs premiers pas cette année) ; 20h30 pour les initiés et à partir de 22h programme libre. L'association reste ouverte à tous les amateurs de fest-noz et fest-deiz. La cotisation est fixée à 20 euros, gratuit pour les scolaires et les étudiants. Diverses manifestations sont programmées : fest-noz le 18 mars, fest-deiz le 23 avril, fest-noz du téléthon le 2 décembre.



La composition du bureau reste inchangée : présidente Martine Le Ray ; président-adjoint Serge Huiban ; trésorière Marie-Noëlle Morier ; trésorière-adjointe Marie-Thérèse Huiban; secrétaire Jocelyne Louët ; secrétaire-adjoint Thierry Le Roux; moniteur Jean-François Le Ray.

La FNACA

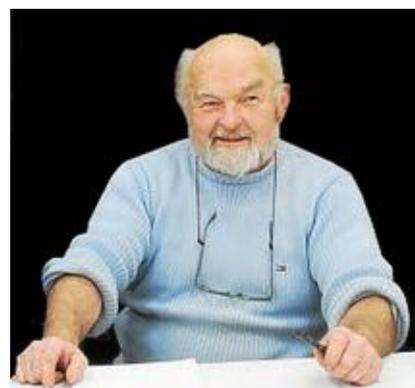


Commémoration de la bataille de Verdun

Les anciens combattants d'Afrique du Nord organisent chaque année les cérémonies commémoratives des grandes guerres : 1914-1918 le 11 novembre, 1939-1945 le 8 mai et la guerre d'Algérie le 19 mars. Le 29 mai, une cérémonie a rappelé au souvenir la bataille de Verdun et ses milliers de morts. Les enfants de Kergloff étaient invités à participer à cette commémoration. L'association regroupe 17 adhérents dont 6 veuves. Le président Daniel Lainé souligne l'importance de rappeler à tous ces grands moments tragiques de l'Histoire. La section comprenant Kergloff, Saint-Hernin, Motreff, Cléden-Poher, Poullaouen rejoint désormais les sections de Carhaix et Plounévezel. Les anciens d'AFN ont organisé en novembre un grand bal au Bonnet Rouge.

Kergloff Terroir et Patrimoine

L'association Kergloff Territoire et Patrimoine refait surface après plusieurs années de sommeil. Créée en 1993, l'association s'est donné pour mission de répertorier le petit patrimoine existant sur la commune. On lui doit le repérage et la mise en route de fours à pain, le nettoyage de la fontaine Feunteun ar Wrac'h, un collectage de documents sur la commune, la plantation de vergers à Sainte Agnès et à Neveit, la création d'un sentier de randonnée de 12 km, la mise en place d'un autre sentier sur les pas de Sébastien Le Balp. Aujourd'hui, KTP propose un travail de collectage auprès des personnes qui sont la mémoire de Kergloff, la remise en chantier de la chapelle Saint Eganec, l'étude des noms de villages et parcelles de la commune. L'association pense faire appel aux Mémoires du Kreiz Breizh pour un soutien logistique. KTP espère créer un lien avec l'école Anjela Duval ainsi qu'avec le collège et le lycée. Bureau : président Pierre Moal, trésorier René le Dren, secrétaire Louis-Marie Mondeguer.



Kergloff-Gym

L'association Kergloff-Gym, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, propose à la salle Le Bonnet Rouge 4 cours par semaine pour adultes. Gym douce les lundis et jeudis de 17h à 18h, gym plus tonique les lundis et jeudis de 18h 30 à 19h 30. L'animatrice Annie Dufour, Kergloffiste, diplômée de la F.F.E.P.G.V, retrouve chaque semaine avec plaisir dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur une cinquantaine de licenciés. Après un échauffement, s'enchaînent en musique des exercices de souplesse, de renforcement musculaire, abdos-



fessiers, cardio, équilibre, communication, habilité motrice. Le cours se termine en douceur par des étirements et de la décontraction-relaxation.

Kergloff-Gym dispose d'un matériel varié: élastiques, bracelets lestés, bâtons, ballons, rollmouss, cerceaux, cordes, quit d'équilibre et tapis de sol. La pratique de la gym est recommandée pour tous. Elle préserve les articulations, les muscles, le cœur, les os, la mémoire ainsi que la bonne santé morale et psychologique. Alors, à bientôt!

" Si vous avez l'intention de vivre longtemps et d'aimer cela, il existe un remède aux vertus incontestables prouvées par un nombre impressionnant d'études scientifiques rigoureuses. Ce remède s'appelle l'exercice physique " Docteur Olivier de Ladoucette.

Contacts: Annie Dufour, présidente et animatrice: 02 98 93 48 77; 06 83 19 96 29. Jacqueline Le Bras, secrétaire: 08 98 93 44 61.

La Main verte



L'association de jardinage La Main Verte varie ses activités au cours des saisons. En 2016, les adhérents ont découvert la permaculture, les plantes comestibles sauvages, la fabrication du jus de pomme, les boutures de vivaces, les décorations de Noël. Les visites de jardins et de parcs botaniques font partie des sorties de La Main Verte. A chaque réunion, les adhérents s'échangent des plants et des graines issus de leur potager. Le potager est très important à La Main Verte, car il apporte non seulement de succulents légumes mais aussi beaucoup de

plaisir. Au programme de l'année 2017: démarrage du potager en février, en mars séance de greffage, en avril rencontre de partage de plants et graines, en juin sortie à l'île de Groix. Cette année, la Main Verte sollicitera la Ligue des oiseaux pour se familiariser avec les oiseaux qui vivent dans les jardins. Des alliés naturels qui aident le jardinier dans sa lutte contre les insectes ravageurs.

Bureau: présidents: Brigitte Vallée et Jean-Yves Fer ; trésorier: Pierre Berréhar, secrétaire: Annette Saintilan.

Le comité de Bon Secours

La fête de Bon Secours a été réactivée après quelques années de veille grâce à la mobilisation de quelques jeunes du quartier de Restanlern, pour le plus grand plaisir du bureau et de son président Georges Cornec.



Georges Cornec dans la chapelle



Bénédition des chevaux

Fête qui a lieu le 2ème dimanche de juillet et qui a donné lieu à une matinée sportive avec messe à la chapelle Notre-Dame de Bon Secours, bénédiction des chevaux, repas, animation l'après-midi avec des jeux bretons. Cette fête sera probablement reconduite cette année le 9 juillet.

Nous comptons sur la participation de tous.

Temps libre

Le club du Temps libre propose de nombreuses activités le jeudi après-midi à la salle associative de la mairie.

Réunis récemment en assemblée générale, les membres du club ont élu le nouveau bureau : Marie-Claire Auffret, présidente ; Ginette Piriou, vice-présidente; André Auffret, secrétaire ; Serge Buchet, secrétaire-adjoint; Anne-Marie Guélaff, trésorière ; Elise Madiec, secrétaire-adjointe. Auxquels s'ajoutent 7 membres : Viviane Coroller, Marie-France Cornec, Gérard Héront, Michel Le Gall, Daniel Lainé, Maurice Girou, Jean-Marie Courtay. Le club compte une quarantaine de membres.

Les activités sont variées : belote, scrabble, triamino, tarot, boules bretonnes.

Trois manifestations sont déjà établies: repas du club en mars et tournois de belote le 19 juin et le 9 octobre.

Rendez-vous le jeudi à 14 h, salle associative de la mairie.



Téléthon

En partenariat avec la municipalité, le club de gym, les Danserien Bro Kergloff ont organisé un fest-noz le 3 décembre au Bonnet Rouge.

Il était animé bénévolement par les groupes Hoperien, Me Lar Dit et Kastelodenn.

Les bénéfices de cette manifestation soit 890 euros ont été remis à l'organisation du Téléthon.



Cette saison, l'USK, union sportive de Kergloff, compte 43 licenciés, joueurs et dirigeants compris. Le club de football a 2 équipes engagées en championnat en D2 et D4 sous la houlette de Joël Jégou, nouvel entraîneur venu rejoindre les rangs de l'USK à l'intersaison.

En Coupe de France, après avoir battu St Hernin puis Poullaouen, l'USK est éliminée au 3e tour par l'EA Scaër (promotion d'Honneur). En Coupe de Bretagne, l'USK est également coupée dans son élan au 3e tour par une autre équipe de Promotion d'Honneur, les Papillons Bleus de Spézet, devant une belle galerie de supporters. En Coupe

Gonidec, l'USK s'incline au 3e tour face aux Toros de Plounévél. Une défaite 2-0 malgré un bon match. Au 6e tour de la coupe du Conseil général, après prolongation, l'USK s'incline face à Plonévez-du-Faou. Ce parcours de Coupes intéressant a permis aux joueurs de se mesurer à des équipes hiérarchiquement supérieures.

En championnat, l'équipe A se positionne en 8ème place avec 4 victoires, un nul et 6 défaites. Une première partie de saison en demi-teinte, l'USK a laissé échapper quelques points qui lui aurait permis de mieux se situer dans ce groupe relevé. Une confirmation est attendue pour la 2ème partie du championnat. Tout roule pour l'équipe B, dirigée par Jérémy Le Panse. L'équipe B se classe en 2ème place derrière Plounévél avec 8 victoires, un nul et une défaite. Cette belle 2ème place est due à une équipe homogène qui a réalisé un beau parcours et qui se doit de finir sur le podium en fin de saison.

Le club qui fête ses 40 ans cette année, organise une soirée crêpes le 4 mars et son traditionnel loto le 14 octobre.



Le calendrier

4 mars	Soirée crêpes de l'USK	19 juin	Concours de belote du Temps libre
13 mars	Concours de belote du comité des fêtes	10 septembre	Concours de palet et vide-grenier
18 mars	Fest Noz des Danserien Bro Kerglov	15 septembre	Repas du CCAS
25 mars	Représentation théâtrale d'Avel Dro	9 octobre	Concours de belote du Temps libre
26 mars	Représentation théâtrale d'Avel Dro	14 octobre	Loto de l'USK
23 avril	Fest Deiz de Danserien Bro Kerglov	6 novembre	Concours de belote d'Art déco
8 mai	Concours de belote du comité des fêtes	11 novembre	Raclette de l'amicale laïque
20 mai	Zumba de l'amicale laïque	2 décembre	Téléthon

Les journées du patrimoine

Le 18 septembre dernier ont eu lieu les journées Européennes du patrimoine. Cette année la commune de Kergloff s'est associée avec Cléden-Poher et Saint-Hernin pour organiser, sur la journée entière, un circuit du patrimoine riche de découverte. La journée a commencé à Saint-Hernin avec une visite commentée sur les ouvrages d'art, en l'occurrence les ponts. Elle s'est poursuivie à Kergloff par une exposition sur les bourgs ruraux et le bourg de Kergloff en particulier, suivie d'une visite commentée de l'église paroissiale, pour se terminer à Cléden-Poher avec une exposition sur l'école. Toutes ces visites et expositions ont été réalisées et animées par des habitants et des élus des trois communes. La journée a été ponctuée par un café-croissant le matin, un apéritif le midi et un autre en fin de journée, offerts par les trois municipalités. Le déjeuner a réuni une vingtaine de personnes pour un pique-nique partagé très convivial. Une animation spécialement destinée aux enfants avait été également proposée par les Mémoires du Kreizh Breiz. Cette journée organisée conjointement par les trois communes et l'association des Mémoires du Kreizh Breiz a réuni un total de 120 personnes sur l'ensemble de la journée.



Les journées du patrimoine sont gratuites et ouvertes à tous et la collectivité vous invite chaleureusement à y participer. Le programme des prochaines journées paraîtra en septembre prochain dans la presse, sur le site internet de la commune et par voie d'affichage dans les commerces et en mairie.

Erwan Goubill, meilleur ouvrier de France en orfèvrerie



Erwan Goubill, originaire de Kergloff est polisseur orfèvre. Il a remporté le concours des meilleurs ouvriers de France en 2015 pour son amphore grecque. Erwan a de qui tenir avec son père Gildas mécanicien et sa mère Christine couturière artiste peintre. Plusieurs formations lui ont permis d'acquérir ce savoir-faire impressionnant. Un CAP en micromécanique, un BEP en microtechnique, un bac pro en dessin industriel, un CAP en maintenance navale, un CAP en bijouterie- joaillerie. Erwan poursuit sa formation en intégrant l'école TANE de bijouterie-orfèvrerie à Ploërmel. Il se découvre une véritable passion pour l'orfèvrerie après un stage au Mexique. Erwan polit différents métaux, fabrique des bijoux et restaure des pièces d'orfèvrerie de l'art de la table. En 2007, Erwan est



embauché par la maison Christofle de renommée mondiale. Il se décide alors à envoyer sa candidature libre au concours des meilleurs ouvriers de France. Il devra réaliser une œuvre contemporaine inspirée de l'art grec ou romain. Ce sera une amphore grecque qui lui permettra de remporter la médaille de Meilleur Ouvrier de France en mars 2015. Il sera reçu à la Sorbonne en avril avec 225 autres lauréats du 25e concours pour la remise des médailles puis à l'Élysée en juillet pour les félicitations du président François Hollande. Depuis, Erwan enchaîne les expositions.

L'amphore du concours

De nouveaux entrepreneurs

De Régis-Auto à M B Autos

Dès la création de la zone artisanale de Loch ar Lan en 1990, Régis Le Floch s'installe comme garagiste à Kergloff. Après 26 années de travail, Régis Le Floch cède son garage à Marc Busson. Depuis le 1er janvier, Marc Busson continue la vie du garage assurant les réparations de mécanique générale toutes marques, l'entretien de la carrosserie et de la peinture. Il assure aussi l'assistance dépannage remorquage 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Il prépare les véhicules au contrôle technique. Marc Busson a recruté 4 employés. Le garage M B Autos est ouvert du lundi au samedi midi.



Téléphone : 02 98 93 41 88.

Cédric Huiban crée Huiban Paysage



Cédric Huiban, nouvel entrepreneur dans la commune. Depuis le 1er mars, une nouvelle entreprise, Huiban Paysages, s'est installée à Kervoastellou. Cédric Huiban propose sur un rayon d'environ 30 km différents services concernant l'entretien et l'aménagement de jardins et de parcs.

Il effectue divers travaux, tonte, taille de haies, engazonnement, élagage, broyage, débroussaillage, plantation...

Les devis sont gratuits.

De plus, adhérent à interservice, les clients peuvent bénéficier d'une déduction sur impôts de 50 % du montant TTC de la facture.

Originaire de la commune, Cédric Huiban a une formation agricole avec, en poche, un BTS gestion d'exploitation, une licence

management organisme agricole. Puis, il a intégré, pendant cinq ans, le CFA au Faouët (56) comme comptable, technicien, gestionnaire environnement. Riche de ces expériences sur le terrain, il a décidé de créer sa propre entreprise.

Contact Tél. 06.74.92.47.39 ou 02.98.93.50.97. Courriel : huibanpaysages@gmail.com

Informations diverses

Luttons contre les frelons asiatiques

Avec la chute des feuilles, de grosses boules beiges abritant des nids de frelons asiatiques apparaissent en haut des arbres. On peut également en trouver dans des haies. Il faut être prudent quand on taille des haies ou quand on débroussaille. A l'arrivée de l'hiver, les futures reines quittent le nid pour s'abriter du froid dans des fissures ou des trous. Le reste de la colonie va mourir. Dès l'arrivée de la douceur en mars, avril, mai, les reines sortent de leur cachette pour fonder un nouveau nid. C'est le moment d'intervenir en posant des pièges. Il est recommandé d'installer des pièges également en septembre et octobre.

Piège à frelons : prendre une bouteille en plastique coupée en haut et retournée vers l'intérieur, ou découper deux petites ouvertures sur les côtés. Y verser un mélange à quantité égale de bière brune, de vin blanc et de sirop de fruit rouge. La bière et le sirop attirent les frelons et guêpes, le vin blanc repousse les abeilles. Attacher la bouteille dans un arbre.



La piqûre de frelon peut être mortelle pour certaines personnes allergiques aux piqûres d'insectes. Face à cette menace galopante, la commune prend en charge les frais de destruction des nids de frelons asiatiques.

SPANC

Depuis sa création en 2003, le SPANC réalise les contrôles de conception et de réalisation dans le cadre de la création d'une installation neuve ou d'une réhabilitation et assure le suivi périodique du bon fonctionnement et du bon entretien de l'ensemble des installations existantes. Ces missions sont réglementaires et obligatoires. Elles font l'objet d'une redevance. Les coûts du contrôle varient de 58 à 82 euros en fonction du type d'intervention. Mais qui dit contrôle dit aussi conseil, nous vous invitons à vous adresser à ce service dès que des questions se posent en matière d'assainissement ou d'environnement .

Nouveauté : la mise en place de contrôles périodiques

De 2003 à 2009, un premier contrôle diagnostic a été effectué par le SPANC sur les installations existantes. Suite à ce premier contrôle, des visites périodiques sont effectuées tous les 7 ans. Pour ce faire, l'ensemble des éléments de la filière d'assainissement doivent être accessibles : la fosse septique, la fosse toutes eaux, le bac dégraisseur, le filtre décoloïdeur.. Si l'objectif final de ce contrôle périodique est d'éviter toute pollution et atteinte au milieu naturel, il permettra au propriétaire de s'assurer de la pérennité de son équipement.

Contact : Azzedine Ouahadi. Portable : 06 27 18 32 54, téléphone : 02 98 99 48 08.

Courriel : spanc@poher.bzh

Relais Croix Rouge

Un bac de récupération de vêtements est installé au point de collecte des ordures ménagères le long du mur du cimetière à côté de la salle Le Bonnet Rouge.

Respecter le tri sélectif

Le service de collecte des ordures ménagères constate régulièrement des abus. De nombreuses personnes n'hésitent pas à déposer n'importe quoi dans les bacs. Il n'est pas rare de voir des appareils ménagers, des poussettes, des radiateurs, de la moquette, des sacs de pelouse au pied des conteneurs. Rappelons que 3 sortes de tri sont en place : les sacs jaunes pour les bouteilles plastiques, journaux, boîtes de conserve, les sacs noirs ou bleus pour ce qui n'est pas recyclable et qui doit être incinéré et la colonne à bouteilles en verre. Tous les autres encombrants doivent être déposés impérativement à la déchetterie.





Mais qui est l'auteur de ce joli dessin ??

Vide grenier



Attention : priorité à droite dans le bourg !



Assemblée générale du Temps libre



Découverte d'une pierre mystérieuse à Magoarem : les Mémoires du Kreiz Breizh enquêtent !

